

admettre la possibilité d'une hésitation, tenir compte qu'au moment dont nous parlons, le côté ouest de la place, occupé en grande partie par de vieilles maisons, étranglait le débouché de la rue Mercière, et venait en avant de l'alignement actuel.

Mais il était évident, même dès cette époque, que la fontaine était placée plus favorablement dans l'axe d'une artère, telle que la rue Gasparin, pour laquelle elle formerait perspective.

L'emplacement choisi fut maintenu, après avoir été de nouveau examiné et discuté au Conseil municipal (12 décembre 1878), et après lecture d'un rapport très nettement affirmatif de la Commission spéciale chargée de suivre les travaux de la fontaine. Ce rapport, qui peut se lire dans l'un des numéros de novembre 1878 du journal le *Courrier de Lyon*, est signé : Ed. Aynard, Casimir Écherner, A. Hirsch, Langlade, A. Louvier, Ponthus-Cinier, Clair Tisseur.

C'est dans cette séance du 12 décembre 1878 que se fit entendre la grande voix de l'austère docteur Jantet, rappelant ses collègues du Conseil aux vertus républicaines. Cette éloquente apostrophe, dont nous ne pouvons reproduire que quelques passages dans nos notes (16), a laissé dans la mémoire de notre population des traces profondes.

(16) Le docteur Jantet explique que Danton, craignant que le fruit de ses épargnes ne devint la proie des Jésuites, laissa sa fortune à Lyon pour édifier une fontaine, mais qu'il « n'était jamais venu à sa pensée de mettre sur cette fontaine des artistes n'ayant rendu de services qu'au clergé, à la noblesse, et ne s'étant jamais élevés au-dessus de la platitude des courtisans..... Depuis la disparition de la fontaine Vaïsse, les Jésuites de robe longue et de robe courte ont recommencé leurs intrigues. Aujourd'hui, si le Conseil municipal ne s'y oppose, s'il consent